

COMMUNE DE CHAMPAGNE

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 31 août 2020 à 18h30

Le Conseil Municipal s'est réuni le 31 août 2020 sous la présidence de monsieur Philippe Delaplacette, Maire.

Secrétaire de séance : Stéphanie Remillier

Après approbation du compte-rendu de la séance précédente, l'ordre du jour est abordé.

1 – Indemnités de fonction du Maire et des Adjointes

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la loi « Engagement et proximité » promulguée le 27 décembre 2019, fixe l'indemnité des Maires des communes dont le nombre d'habitants est compris entre 500 et 999 à 40.3 % de l'indice brut 1027 de la grille de la Fonction Publique.

Cette même loi fixe l'indemnité des Adjointes des communes dont le nombre d'habitants est compris entre 500 et 999 à 10.7 % de l'indice brut 1027 de la grille de la Fonction Publique. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer les indemnités ci-dessus à Monsieur le Maire ainsi qu'aux 4 Adjointes (liste des adjointes dans le tableau joint à la délibération).

2 – Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Monsieur le Maire rappelle la loi d'orientation relative à l'administration territoriale ayant pour objet la modification de la composition de la commission d'appel d'offres à la suite du renouvellement du Conseil Municipal. Lorsqu'il s'agit d'une commune de moins de 3 500 habitants, la commission est composée par le Maire, Président, par trois membres élus par le Conseil Municipal. Il est également procédé à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

Le Conseil Municipal a déclaré élus les membres suivants :

Membres titulaires :

- * **Madame BENOIT Stéphanie**
- * **Monsieur DUTEL Frédéric**
- * **Madame SONNIER Sylvie**

Membres suppléants :

- * **Monsieur PERRIN Yohann**
- * **Monsieur BESSET Bernard**
- * **Monsieur REVOL-TISSOT Benoît**

3 – Aménagement de la terrasse du commerce multiservices « Le Champenois » - demandes de subventions

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet de mise en place d'une terrasse couverte, par une pergola bioclimatique, pour le commerce multiservices (bar –restaurant – épicerie) communal.

Ce projet permettrait :

- d'augmenter la capacité d'accueil du restaurant (40 couverts supplémentaires)
- d'améliorer le confort de la clientèle
- d'améliorer la qualité architectural du bâtiment
- aux gérantes de conforter leur activité économique.

Ce projet a un coût de 63 087 € HT.

Monsieur le Maire propose aux conseillers de solliciter des subventions :

- auprès de l'Etat dans le cadre de l'abondement DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) du plan de relance des territoires, à hauteur de 6 309 €, soit 10 % du montant prévisionnel du projet.
- auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du Contrat Ambition Région, à hauteur de 25 235 €, soit 40 % du montant prévisionnel du projet.
- auprès de la Communauté de communes Portes de DrômArdèche dans le cadre du Fond de concours Commerce, à hauteur de 18 926 €, soit 30 % du montant prévisionnel du projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la proposition de Monsieur le Maire et charge ce dernier de signer toutes les pièces se rapportant à ces demandes de subventions.

4 – Nomination de différents référents

Ambroisie : Virginie Coste et Benoît Revol Tissot

Sécurité Routière : Sylvie Sonnier

SPA : Bellinda Bonnet et Virginie Coste

Plateforme Chimique de St Alban : Stéphanie Benoit

Listes électorales : Bernard Besset

PCAET (plan climat énergie) : Sylvie Sonnier et Frédéric Dutel

5 – Droit de préemption

Vente d'un terrain appartenant à Monsieur LOPEZ Patrick au profit de Monsieur PAYET Vincent, situé Rue de la Mairie, pour un montant de 73 000 €.

Le conseil ne souhaite pas préempter.

6 – Présentation du Square du Sonneur

Bellinda Bonnet a expliqué aux conseillers ce qu'est le label Ecoquartier et Stéphanie Remillier a présenté les plans des futurs logements en acquisition du square du Sonneur avec une présentation des villas et appartements et leurs tarifs.

7 – Informations diverses

* Un point est fait sur les travaux du giratoire au sud de la commune qui devraient débutés courant octobre.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la centrale nucléaire de St Alban qui propose aux nouveaux conseillers une visite de la centrale nucléaire.

La séance est levée à 20h30.